

# Des parlementaires veulent en finir avec l'encyclopédisme

Les deux pages qui suivent sont extraites de LA LETTRE DE R.E.V.E.I.L.(\*), n°4-5, datée d'avril 2005

Un article de Luc BRONNER paru dans «*Le Monde*» du 20 avril dernier, intitulé «*Des parlementaires veulent en finir avec l'encyclopédisme*» signalait le rapport d'une *Mission parlementaire d'information sur les savoirs enseignés à l'école* (durant la période de scolarité obligatoire) présidée par Pierre-André PERISSOL et comprenant des députés UMP, UDF et PS. Ce rapport de 6 pages est présenté sur le site de l'Assemblée nationale (<http://www.assemblee-nationale.fr/12/cr-cafc/04-05/c0405041.asp>).

«Les deux enquêtes du *programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA)* lancées par l'*Organisation de coopération et de développement économique (OCDE)* mettent en évidence le fait que les résultats des élèves français sont surtout médiocres quand il s'agit d'utiliser des connaissances en dehors d'une approche scolaire. Il existe donc des marges de progrès pour le système éducatif.

**La mission a écarté l'approche par discipline**, qui n'est pas pertinente, car elle ne rend pas compte de la complexification du monde et de sa rapidité d'évolution, ainsi que l'ont exprimé toutes les personnes auditionnées (76). **À côté des connaissances, il faut définir des compétences telles que la capacité à s'adapter, à comprendre et à apprendre.**

- **La première compétence est de savoir communiquer dans sa langue**, apprendre à mettre en mots sa pensée et tenir compte du contexte dans lequel on s'exprime. Cela mobilise l'aptitude à écouter, à comprendre, à formuler ses arguments de façon convaincante et à admettre d'autres points de vue que le sien.

- Il faut ensuite **savoir travailler en équipe, coopérer avec autrui et savoir vivre ensemble** ce qui nécessite de faire valoir son opinion de façon constructive, de travailler en réseaux et de savoir résoudre un conflit.

- En troisième lieu, il est important d'encourager les élèves à **se forger un esprit critique**. À cet égard, l'exemple des technologies de l'information et de la communication (TIC) est très éclairant puisque toutes les personnes auditionnées ont situé leur apprentissage non pas dans une optique technique à des fins professionnelles mais comme un moyen de développer l'aptitude à rechercher, valider et trier de l'information.

- La quatrième compétence consiste à **savoir se repérer dans le temps et dans l'espace**. Comment en effet avoir un projet lorsqu'on n'a aucune notion de chronologie ? Comment se situer dans un monde sur lequel la télévision ouvre largement lorsqu'on n'a aucune notion d'espace ?

- Il est également important de **développer le potentiel des élèves à apprendre**, c'est la condition même pour pouvoir continuer à s'adapter, à progresser et à se former tout au long de la vie. On retrouve ici les aptitudes à se motiver face à la démarche d'apprendre, à organiser son travail et à acquérir un certain degré d'autonomie.

- Enfin, la sixième compétence consiste à **assumer ses responsabilités, à s'impliquer, à s'engager et à mener un projet**. Il s'agit là d'une compétence civique qui inclut la reconnaissance de l'intérêt général, l'acceptation de devoirs au-delà des droits. Il s'agit également de l'appropriation des grandes problématiques sociales, économiques et environnementales.

De quelle façon certains apprentissages peuvent-ils contribuer au développement de ces aptitudes ? **La mission propose de retenir quatre domaines pris en exemple.**

- **Savoir parler, lire et écrire** pour maîtriser sa langue est tout d'abord essentiel dans tous les domaines de connaissances. Le rapport contient des repères et des instruments de mesure sur le savoir-lire qui ont été fournis par divers interlocuteurs.

- Il faut également **savoir accepter la complexité du monde**. La quasi-unanimité des autorités scientifiques consultées a en effet mis en avant l'extrême importance d'une démarche qui consiste à faire approcher la science à partir des diverses formes d'intelligence sans accorder la primauté à l'abstraction ; développer la capacité d'observation et d'expérimentation ; établir un continuum entre les mathématiques, les sciences de

la nature et la technologie de façon à ne passer que progressivement de la science aux sciences ; transmettre à tous, ce qui permet de réaliser que le monde n'est pas le fruit de processus magique mais qu'il obéit à des lois rationnelles ; rechercher une tension vers le savoir, plutôt qu'une accumulation de savoirs. **L'apprentissage de la science contribuera ainsi non seulement à la formation de l'esprit critique et rationnel mais aussi au développement des capacités langagières et à l'éducation morale et civique.**

- Le troisième domaine d'apprentissage retenu est celui du **travail manuel, de la technologie et des métiers**. La mission souhaite mettre en avant le travail manuel qui est porteur d'une symbolique forte. Il permet d'abord d'apprendre à travailler avec ses mains et ainsi à maîtriser son geste au sens propre, ce qui contribue à se maîtriser au sens figuré. Il permet ensuite de revaloriser l'image des activités manuelles, ce qui est une des conditions de revalorisation de l'enseignement professionnel.

- Le quatrième et dernier domaine est celui de **l'éducation physique et de l'apprentissage des règles et du respect des autres**. Il ne faut pas négliger, dans les apprentissages scolaires, la préparation physique et mentale : gérer le stress et gérer l'effort permettent de décupler les capacités, et la pratique du sport apprend à rebondir sur les échecs.

**Cinq conditions** sont mises en avant dans le rapport si l'on veut que les contenus définis soient réellement acquis par tous les élèves à l'issue de leur scolarité obligatoire.

- Tout d'abord, il faut **personnaliser les temps et les modes d'apprentissage** pour tenir compte des rythmes propres à chaque enfant.

- En second lieu, il faut **décloisonner les disciplines**. Le constat est, sur ce point, presque unanime. Seul ce découloisonnement, en donnant du sens aux savoirs et en abordant les sujets de façon transversale, répond au besoin de développement de l'élève préadolescent.

- La troisième condition tient à la **valorisation des diverses formes d'intelligence**. L'école survalorise les capacités à l'abstraction. Il est nécessaire de rééquilibrer les approches inductives et déductives, de prendre en compte les intelligences techniques et manuelles, de plus faire appel à la créativité, à l'innovation.

- La quatrième condition est de **nourrir la motivation des élèves**. Les troubles de l'estime de soi constituent le facteur majeur de l'échec scolaire et ils sont mal évalués et pas pris en charge. C'est surtout au plan de la stabilité de l'estime de soi que l'école joue un rôle déterminant.

- La dernière condition consiste **adapter notre système d'évaluation** aux nouvelles priorités. La Finlande, par exemple, a mis au point une grille d'évaluation du potentiel à apprendre avec une batterie d'indicateurs faisant référence à des connaissances factuelles, et à des capacités de pensée et de raisonnement. Certaines attitudes sont prises en compte comme la motivation à apprendre, l'acceptation des tâches, l'auto-évaluation, etc

Ce travail parlementaire tranche heureusement avec les discours officiels habituels. À plusieurs reprises, les membres de la Commission des affaires culturelles, familiale et sociale ont regretté qu'il n'ait pas nourri les réflexions lors du récent débat des députés sur la loi d'orientation. En réalité, comme le remarque Luc Bronner, *«François Fillon n'a jamais caché son agacement face aux suggestions de M. Périssol, lequel s'était opposé au ministre à plusieurs reprises pendant les débats parlementaires. Le cabinet de M. Fillon signale d'ailleurs que c'est au Haut Conseil de l'éducation et non au Parlement de faire des propositions.»* Ce qui conteste fortement la mission en question : *«l'expression du Parlement sur les contenus des savoirs enseignés est à la fois utile et légitime. Elle est utile car...les instances composées d'experts ou l'administration centrale du ministère se heurtent très vite au conflit entre les disciplines et aux pressions des lobbies. Or cette situation favorise le statu quo, l'empilement des savoirs et le compartimentage des connaissances plutôt que la prise de choix. Elle est légitime car il s'agit de l'engagement de la Nation en faveur de son école... (S') il appartient au HCE de présenter des propositions... elles ne seront qu'un avis d'experts enfermés dans leur coquille. Si on s'en tenait à cet avis, on commettrait une erreur et on passerait à côté de la véritable réforme.»* Malheureusement, *«L'Assemblée nationale ne dispose pas d'une commission de l'éducation pouvant assurer la permanence de tels travaux, comme c'est le cas actuellement en Finlande ou l'a été en France sous la III<sup>e</sup> République...»* remarque le Président de la Commission, Jean-Michel Du Bernard. Ce qui ne peut que renforcer *«les réactions (qui) risquent également d'être critiques du côté des enseignants : le SNES-FSU, majoritaire parmi les professeurs de collège et de lycée, s'est toujours prononcé contre ce type d'approche de l'éducation.»* comme le note Luc Bronner dans la conclusion de son article. La partie est donc loin d'être gagnée mais ce travail parlementaire marque une avancée importante vers un changement de fond dans la manière de poser les questions sur l'école...